

**Rapport du Conseil administratif sur l'action contre le chômage
pour 2009.**



**Rapport annuel 2009
Projets soutenus par le Fonds chômage**



1. Préambule

1.1. Base du rapport

L'article 25 du Règlement d'application du Fonds chômage (LC 21 513) prévoit l'établissement d'un rapport annuel sur les projets soutenus par le Fonds. Le rapport est soumis à la Commission consultative avant d'être transmis au Conseil administratif. Ce dernier se charge de le présenter au Conseil municipal.

1.2. Bref rappel historique

En 2003, le Conseil municipal a adopté le Règlement municipal pour une politique active en matière d'intégration sociale et professionnelle. Il en résulte la création du Fonds municipal de lutte contre le chômage. Ce Fonds a pour but de financer des projets novateurs visant l'insertion socioprofessionnelle de toute personne en recherche d'emploi.

Jusqu'en 2007, le Fonds a principalement servi à mener une politique d'assistance individuelle par l'engagement de chômeurs et chômeuses placés temporairement au sein de l'administration ou d'institutions subventionnées.

En 2008, avec l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi cantonale en matière de chômage, une réflexion a été menée au sein du Département des finances et du logement (DFL) dans le but de rendre au Fonds chômage sa mission première. En effet, le Règlement municipal de 2003 prévoit l'affectation des sommes allouées annuellement au financement de projets visant la réinsertion des personnes échappant au filet institutionnel de l'emploi. Ces projets sont pilotés par des associations, des entreprises d'insertion ou sont issus d'un partenariat public/privé.

Cette réflexion a conduit le Conseil administratif à accepter, en date du 24 septembre 2008, les nouvelles orientations d'utilisation du Fonds et le nouveau règlement d'application du Fonds chômage. Ce dernier fixe les modalités concrètes d'application du Règlement municipal de 2003.

Un « Secrétariat du Fonds chômage » a été institué avec pour principales missions l'examen des projets déposés, la promotion interne et externe du Fonds chômage ainsi que son développement à court, moyen et long terme.

Chaque projet est soumis pour préavis à une Commission consultative composée de 10 membres, expert-e-s dans le domaine de l'emploi, de la formation et/ou de l'insertion socioprofessionnelle. Les membres sont issu-e-s d'institutions publiques ainsi que de milieux compétents et concernés par l'insertion socioprofessionnelle.



Au terme des délibérations menées au sein de la Commission, les projets préavisés sont soumis au Conseil administratif qui décide des soutiens accordés ou refusés.

2. Réalisations 2009

2.1. Activités 2009

Au début de l'année 2009, le Secrétariat du Fonds chômage a lancé un appel à projets auprès de 81 structures actives dans le domaine de l'insertion afin de les informer de l'existence et des buts du Fonds municipal de lutte contre le chômage.

L'année 2009 a vu le dépôt de 35 dossiers.

Le Secrétariat examine chaque dossier pour s'assurer de sa recevabilité et l'analyse sous l'angle de ses forces et de ses faiblesses. La plupart des dossiers soumis au Secrétariat du Fonds chômage font l'objet de demandes de compléments et de précisions sur la réalisation du projet, avant d'être présentés à la Commission consultative.

Dans son approche, le Secrétariat assiste fréquemment les associations dans la constitution de leur dossier, en particulier les petites structures qui n'ont pas nécessairement l'expérience et l'aisance dans l'établissement et la production de documents liés à un projet.

En 2009, la Commission consultative s'est réunie cinq fois, bien que le Règlement d'application prévoit ordinairement trois réunions par année.

Sur les 35 dossiers déposés au Secrétariat, 24 ont été, dans un premier temps, étudiés par la Commission consultative. Pour chacun des projets, cette dernière s'est prononcée en émettant un préavis favorable ou défavorable au soutien du projet par le biais du Fonds chômage.

Dans un deuxième temps, les dossiers ont été soumis au Conseil administratif qui a décidé de l'octroi d'une subvention par le biais du Fonds chômage. Ainsi, sur les 24 projets qui lui ont été présentés, il a décidé d'en soutenir 8 et de renoncer au financement des 16 autres. Deux listes donnant une vue synthétique des 24 projets sont annexées au présent rapport.

Les principales raisons ayant conduit le Conseil administratif à refuser le financement de ces projets sont l'absence d'un réel volet d'insertion ou de réinsertion, le manque de solidité du projet, la création d'emplois sans dimension de renouvellement du personnel ou, la mise en place d'un doublon avec des mesures déjà existantes.



Pour les projets portant sur plusieurs années, le Conseil administratif a retenu le principe de les financer généralement pour les deux premières années en donnant la possibilité aux institutions de renouveler leur demande au bout des deux ans sur la base d'une évaluation de la première phase de réalisation du projet.

Du point de vue financier, le Fonds chômage, doté d'un montant de 2.7 mios en 2009, a contribué au financement des 8 projets pour un total de 2'667'440.-. Le solde de 32'560.- est reporté sur 2010. En effet, la Surveillance des communes a préconisé la création du compte « Fonds chômage » au bilan de la Ville de Genève pour l'enregistrement des opérations.

Dès 2010, le budget affecté au Fonds chômage est augmenté de 3 mios par rapport à 2009 pour être porté à 5.7 mios.

Enfin, il est important de rappeler qu'aujourd'hui le Fonds chômage permet à la Ville de mener une politique active en matière d'intégration socioprofessionnelle. Genève est la seule commune suisse à disposer d'un tel outil.

2.2. Projets soutenus par le Fonds chômage en 2009

En 2009, le Fonds chômage a soutenu 8 projets dont :

- 5 d'insertion par l'activité économique ;
- 2 d'insertion pour les jeunes en rupture sociale ;
- 1 d'insertion pour les femmes migrantes.

Les projets sont brièvement décrits ci-après.

« Arcade Rive gauche » de Genève-roule

Créer une nouvelle arcade, sur la rive gauche, proposant des vélos en prêt gratuit sur six mois et en location à l'année. Cette extension de l'entreprise sociale et solidaire vise à créer 23 postes de travail en faveur de personnes en situation socioprofessionnelle difficile (requérant-e-s d'asile, personnes à l'assistance sociale, Eds). Le projet permet de promouvoir la mobilité douce. Le financement octroyé pour ce projet est de 236'359.-.

« Bourse à l'emploi » de l'Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (Oseo)

Stabiliser le programme de la Bourse à l'emploi, agence de placement pour les demandeur-euse-s exclu-e-s des réseaux traditionnels de recherche d'emploi (ORP, agences de placement privées). Le public cible est constitué de personnes pas ou peu francophones, pas ou peu qualifié-e-s, en fin de droit, à l'assistance, plus de 50 ans, jeunes sans expérience professionnelle ou en rupture de scolarité, avec un statut de requérant-e-s d'asile ou de réfugié-e-s,



femmes en réinsertion professionnelle. Les principaux objectifs sont d'augmenter le nombre de personnes inscrites, les placements en entreprise y compris les placements fixes ainsi qu'accroître l'effort de formation. Le financement octroyé pour ce projet est de 280'000.-.

« Formation et acquisition de compétences professionnelles pour que les personnes en emploi de solidarité puissent postuler auprès d'entreprises à la recherche de chauffeurs-manutentionnaires » de Partage

Dans le cadre de l'activité de cette entreprise sociale et solidaire, former et valoriser l'expérience de travail des personnes en emploi de solidarité occupant des postes de chauffeurs-livreurs-manutentionnaires dans leur activité de récolte et livraison des denrées alimentaires. La formation dispensée vise à l'acquisition de compétences métiers et à l'obtention d'attestations cantonales ou fédérales reconnues permettant aux bénéficiaires d'augmenter leurs chances de retrouver un emploi. Grâce à ce projet, 10 à 12 emplois de solidarité supplémentaires pourront être accueillis. Le financement octroyé pour ce programme est de 367'900.-.

« A deux pas des commerces – Service de livraison écomobile de proximité dans les quartiers de la Ville de Genève » Caddie Service

Etendre le service de livraison écomobile effectué par Caddie service auprès de 10 quartiers de la Ville de Genève. Cette entreprise sociale et solidaire livre les achats effectués dans les commerces du quartier au domicile ou au travail des client-e-s au moyen de vélos électriques et remorques. Ce projet crée 30 postes de travail en faveur de personnes en réinsertion, soit 10 emplois de solidarité et 20 personnes à l'assistance. Le financement octroyé est de 350'000.-.

« Gobelets lavés et consignés » de l'Orangerie

Proposer aux organisateur/trice-s de manifestations publiques un service de gobelets consignés lavables. Une équipe composée de personnes en réinsertion professionnelle, d'emplois de solidarité et de jeunes de « la Boîte à boulots » s'occupe de laver et sécher les gobelets sous l'encadrement de professionnel-le-s de l'Orangerie. Le financement octroyé est de 123'000.-.

« Voie 2 – programme d'insertion des jeunes adultes en difficulté » de Caritas Genève

Pérenniser le programme d'insertion Voie 2 destiné aux jeunes adultes (15-25 ans) en difficulté, en rupture sociale ou scolaire, venant de milieux défavorisés et sans activité et/ou formation. Le projet repose sur des stages et une formation en deux ans menant à une attestation fédérale dans les métiers de la vente et du travail de bureau. Il est conçu en tenant compte des exigences du marché du travail en terme de rentabilité, de rythme de travail. Le financement octroyé est de 400'000.-.



« VIA Vers l'Intégration et l'Autonomie » de la Boîte à boulots

Créer une structure opérationnelle d'insertion de jeunes en rupture sociale âgé-e-s entre 15 ans et 25 ans leur permettant de renouer progressivement avec un projet de formation ou d'activité professionnelle. Initié par le Département de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports de la Ville de Genève, ce projet a été confié à la Boîte à Boulots et est réalisé en partenariat avec la Ville. Outre l'accompagnement des jeunes concerné-e-s, la mission de l'antenne d'insertion VIA est de créer une offre de stages dans les services de l'administration et dans les entreprises privées (avec l'appui de la plateforme Interface entreprise de l'OFPC) et ainsi remettre ces jeunes en lien avec le monde du travail. Le financement octroyé pour un an est de 617'500.-.

« Ici-Formation » de Camarada

Développer le secteur d'insertion professionnelle de Camarada, association active dans le soutien des femmes migrantes peu ou pas qualifiées. Le programme Ici-Formation, reconnu par l'Office cantonal de l'emploi comme mesure individuelle, est renforcé par le développement d'ateliers pratiques déjà existants et par la création de nouveaux ateliers et cours. Il offre une aide concrète à l'insertion socioprofessionnelle en préparant les femmes aux exigences du monde du travail et en développant leur autonomie et leurs capacités. L'objectif est également de créer un espace d'accueil, de soutien et d'information scolaire et professionnelle destiné aux mères fréquentant Camarada et à leurs enfants/adolescent-e-s. Le financement octroyé est de 292'681.-.

Madame Biljana Kostadinov, Adjointe de direction
Direction du Département des finances et du logement

Liste des projets soutenus par le Fonds chômage en 2009

Organisme	Titre du projet	Période financée	Montant alloué	Coût du projet sur période financée	Part du coût financée par la Ville
5 projets d'insertion par l'activité économique					
Genèveville	Arcade Rive Gauche	19 mois	236'359	629'075	38%
L'Osec Genève	La Bourse à l'emploi	18 mois	280'000	1'043'888	27%
Partage	Formation et acquisition de compétences professionnelles pour les chauffeurs-manutentionnaires	18 mois	367'900	488'500	75%
Caddie Service	A deux pas des commerces	16 mois	350'000	1'510'940	23%
L'Orangerie	Gobelet lavés et consignés	22 mois	123'000	123'000	100%
2 projets d'insertion pour les jeunes en rupture sociale					
Caritas Genève	Programme Voie 2	24 mois	400'000	1'475'268	27%
La Boîte à Boulots	Via (Vers l'insertion et l'Autonomie)	12 mois	617'500	937'500	66%
1 projet d'insertion pour les femmes migrantes					
Camarada	1e1-Formation	24 mois	292'681	581'681	50%

Dépenses 2009 du Fonds chômage	2'667'440
---------------------------------------	------------------

Montant 2009 disponible du Fonds chômage	2'700'000
--	-----------

Solde 2009 du Fonds chômage reporté en 2010	32'560
---	--------